

☎ 04.74.01.02.82

Fax : 04.74.26.71.33

Site internet : www.collegechampagnat.com

EN VUE DE LA RENTRÉE 2006/2007

Votre enfant est inscrit au Collège Privé Champagnat pour 2006/2007.

Nous espérons qu'il profitera au maximum des vacances d'été. Voici quelques renseignements concernant la rentrée.

La rentrée scolaire a lieu :

- ◆ Le lundi 4 septembre 2006 de 8 h 30 à 9 h pour les 6^{èmes}. Les parents qui le désirent peuvent accompagner leur enfant dans leur classe et échanger quelques instants avec le professeur principal.
- ◆ Le mardi 5 septembre 2006 à 8 h 30 pour tous les élèves (6^{èmes}, 5^{èmes}, 4^{èmes} et 3^{èmes}).

TARIFS POUR LE COLLÈGE

La contribution familiale va de **42 €uros à 68,90 €uros par élève et par mois**, (x 10 mois), en fonction des revenus nets imposables. (*Si vous n'avez pas communiqué la catégorie dans laquelle vous vous situez, merci de le faire dès la rentrée*).

À cela s'ajoutent des T.D., des livres étudiés en Français et les frais occasionnés par des sorties et certaines activités.

Vous avez plusieurs possibilités pour la régler :

- ❖ **Vous pouvez demander le prélèvement automatique.**
- ❖ Vous pouvez payer en versant une partie ou la totalité à réception de chaque facture. Le respect des délais est impératif pour la gestion de notre établissement. **Si vous avez des difficultés de trésorerie**, n'hésitez pas à prendre rendez-vous avec Mr Bordet (04.74 01 02 82).

SELF

Le service de restauration fonctionne très bien. Il est assuré entièrement par du personnel de Champagnat.

Pour tous, le prix du repas est de **4,62 €uros**.

Les parents doivent alimenter régulièrement la carte : 2 fois par mois environ pour les ½ pensionnaires.

Les élèves externes qui souhaitent déjeuner devront, eux aussi, avoir une carte approvisionnée dès le début de l'année et le signaler le matin au secrétariat.

Au self, tout élève devra présenter cette carte, qui sera insérée dans un lecteur optique, afin de déduire le prix du repas.

Dès le 1^{er} jour, les élèves remettront un chèque de **46,20 €uros minimum** (*correspondant à 10 repas*) au secrétariat ou dans la boîte aux lettres afin que soit établie la carte magnétique au nom de l'élève. Merci de bien vouloir noter au verso du chèque le nom de l'élève ou des élèves (*si frères et sœurs*) si ce nom est différent de celui des parents.

Nous demandons aux élèves de prendre soin de la carte qui leur est donnée le 1^{er} jour. Cette carte ne doit pas être personnalisée par des collages, dessins au feutre ou autres... et doit être protégée pour **ne pas être rayée**. Si ces consignes ne sont pas respectées, une nouvelle carte sera refaite et facturée **7 €** et en attendant l'élève déjeunera au dernier service, sans tenir compte des priorités liées aux différentes activités de midi.

BOURSES

Depuis Septembre 1998, les collèges sont habilités à percevoir les bourses des élèves.

Les élèves déjà boursiers en 2005/2006 devront effectuer une nouvelle demande. Les barèmes seront distribués à tous les élèves courant Septembre 2005.

FONDS SOCIAL COLLÉGIEN

Une allocation peut être attribuée pour aider les familles en difficulté à financer la cantine ou certaines activités.

Il faut alors remplir un dossier. Prendre contact avec M. BORDET dès octobre 2006.

ASSURANCES

L'assurance scolaire est **proposée** en début d'année.

Elle ne sert en aucun cas de **mutuelle**.

Les familles qui ne prendraient pas l'assurance scolaire doivent fournir une attestation de leur assurance le jour de la rentrée. Pensez à la donner à votre enfant..

☺ PHOTOS D'IDENTITÉ

Important

Le jour de la rentrée, chaque élève des niveaux 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} apportera 2 photos d'identité, qu'il remettra au professeur principal.

COMMUNICATION DU C.P.E. – VIE SCOLAIRE

Voici quelques précisions sur le règlement et l'organisation du collège.

PRÉSENCE au COLLÈGE

1. Les élèves ne sont pas autorisés à sortir à 16 h quand ils ont une étude en dernière heure. Ils en profitent pour avancer dans leur travail.
2. **Rappel** : les dispensés d'E.P.S. doivent être **impérativement** présents au collège durant les 2 séquences de cours d'E.P.S.
3. Sur le temps de midi, des élèves demi-pensionnaires souhaitent parfois déjeuner à l'extérieur avec l'accord des parents.. **Ce n'est pas autorisé. Seuls les externes sortent sur le temps de midi**
4. **Le portable n'est pas interdit. Cependant**, il reste inutile car, en cas d'urgence, les élèves peuvent contacter leurs parents au secrétariat. Pour ceux qui en ont, les portables, comme les MP3 et autres appareils de ce type doivent être éteints et rangés dès l'entrée au collège. Ils ne peuvent **être utilisés que pendant la récréation de midi et après 17 h.**

COMPOSITION DES CLASSES

Faire les listes des classes n'est pas simple. Il y a de nombreux paramètres dont nous devons tenir compte. En priorité : les options, les langues et autres particularités du parcours scolaire de l'élève. Mais aussi, nous recherchons l'équilibre dans les classes ; il faut y intégrer les nouveaux, y répartir les élèves qui redoublent, séparer des « groupes d'élèves » qui nuisent à l'ambiance de travail d'une classe. Nous faisons au mieux, certainement pas au hasard, en concertation avec l'équipe pédagogique.

Vous comprendrez alors que les demandes de tel ou tel pour se retrouver ensemble ne constituent en aucun cas une priorité absolue. L'important c'est d'être dans une classe et de recevoir un enseignement même si sur la chaise d'à côté il n'y a pas la meilleure copine ou le meilleur copain, que l'on peut toujours retrouver aux récréations ou encore chez soi sur un temps libre.

Vous comprendrez donc que quand il est possible de maintenir 2 ou 3 élèves ensemble et que cela ne pose pas de problème, nous le faisons ! mais dans le cas contraire, nous estimons qu'il y a d'autres impératifs.

Merci de votre compréhension.

CARNET DE LIAISON

Ce carnet sera remis le jour de la rentrée à votre enfant. **C'est un support important pour suivre son travail et l'aider à se prendre en charge.**

Veillez à ce qu'il soit couvert et tenu à jour. Vous y trouvez beaucoup d'informations, dont celles concernant la vie à Champagnat et le **règlement du collège que nous vous demandons de signer.** Toute l'année, ce carnet doit être bien tenu, sans surcharge. **Il doit être apporté lors des rendez-vous avec les professeurs** pour faciliter les échanges.

HORAIRES

Les élèves ont cours :

⇒ de **8 h 30 à 12 h 05** et de **13 h 25 à 16 h 55** les lundi, mardi, jeudi et vendredi,

⇒ de **8 h 30 à 12 h 05** le mercredi pour les élèves de 3^{èmes}, 4^{ème} et 5^{ème} bilangues

Pendant le temps de la mi-journée, de 12 h 05 à 13 h 25, des activités sont prévues en parallèle avec le self : C.D.I, activités diverses dans la salle polyvalente, jeux sur la cour et foyer pour les 3^{èmes}.

Sauf cas exceptionnel (*demande motivée des parents pour un problème de santé ou d'orientation*),

les élèves ne sortent pas plus tôt que les horaires prévus (12 h 05 et 16 h 55).

Les élèves en retard passent au secrétariat pour prendre un ticket qui leur permet de rentrer en cours.

Nous vous demandons de signaler toute absence et son motif avant 8 h 30 au 04.74.01.02.82.

ÉTUDE DU SOIR

Certains élèves tirent beaucoup de profit d'une étude après 17 h. **Nous organisons donc une étude 3 jours par semaine** (lundi, mardi et jeudi) de 17 h à 18 h avec un surveillant. Cette étude est gratuite.

Si vous souhaitez que votre enfant y participe, signalez-le à Mme GRANGER. Ceux qui prennent le car à 17 h 30 peuvent eux aussi rester à l'étude.

CASIERS 6^{ème}

Les élèves demi-pensionnaires ont la possibilité de mettre leurs cartables dans des casiers fermés par des cadenas, fournis par les parents.

- Devant la quantité de vêtements et de sacs de sport oubliés par les élèves durant l'année, pensez à inscrire vos noms et prénoms sur chaque vêtement.
 - Nous sommes très intéressés par la récupération de livres en tout genre (*dicos, encyclopédie, B.D. etc*) et des jeux pour le foyer.
- Merci d'avance.
Les éducateurs

CATÉCHÈSE

Elle est **facultative** à tous les niveaux. Nous estimons que ce sont des moments privilégiés pour la formation de nos élèves. Nous souhaitons donc qu'un maximum d'élèves y participent.

♦ En 6^{ème} et en 5^{ème}, l'élève s'engage pour l'année à suivre les parcours proposés :

- 6^{ème} → « Il s'appelle Jésus » } une séquence
- 5^{ème} → « Les actes de la foi » } hebdomadaire

♦ en 4^{ème} et en 3^{ème}, des temps de réflexion sont proposés aux élèves volontaires tous les 15 jours en semaine B à partir de sujets choisis par les élèves et/ou les animateurs. Les thèmes sont traités en principe sur un cycle de 3 séances.

De plus, **Muriel MORISSOT**, animatrice laïque en pastorale, sera présente 3 jours par semaine à Champagnat et tous les élèves qui le désirent pourront la rencontrer et échanger avec elle. Des activités d'aumônerie sont proposées aussi aux élèves de 4^{ème} et 3^{ème}.

Matériel pour l'E.P.S.

- maillot du collège obligatoire
- chaussures de sport à lacets (*pas de Van's*)
- chaussettes de sport
- short et survêtement
- maillot de bain **obligatoire** pour les 6^{èmes} (*caleçon interdit*) + serviette de bain
- rythmiques obligatoires dès la rentrée

PARENTS de 6^{ème}

Le jour de la rentrée, les professeurs principaux sont à votre disposition dans la classe de votre enfant, de 16 h à 17 h, pour vous donner les explications « techniques » sur la rentrée (carnet de liaison, cahier de textes, fournitures, inscription à la catéchèse, self, foyer des 6^{ème}/5^{ème}, manuels scolaires) et répondre à vos questions.

Nous espérons que vous serez nombreux à vous libérer à cette heure là. Vos enfants pourront alors repartir avec vous vers 17 h.

Si vous accompagnez votre enfant à 8 h 30, précisez au professeur principal de votre enfant si vous participez à cette courte réunion.

Les professeurs principaux de 6^{ème}

IMPORTANT

PRATIQUE DU SPORT

1°/ Association Sportive

Une information sera donnée dans la première semaine du début de l'année scolaire.

2°/ Certificat médical

Dans le cadre de la pratique du sport, de nombreux élèves participent à différentes activités tout au long de l'année scolaire.

Le certificat médical étant **obligatoire**, nous demandons **à tous les élèves de rapporter ce certificat, signé par votre médecin, en début d'année scolaire à son professeur d'éducation physique.**



**CERTIFICAT MÉDICAL DE NON CONTRE-INDICATION
à LA PRATIQUE SPORTIVE SCOLAIRE
Et en COMPÉTITION**

Je soussigné (e).....Docteur en médecine certifie avoir examiné.....né (e) le.....
établissement scolaire fréquenté : **COLLÈGE CHAMPAGNAT à L'ARBRESLE**
et n'avoir constaté à ce jour aucun signe clinique apparent contre indiquant la pratique des sports scolaires et de compétition désignés ci-dessous :

- ◆ **Athlétisme**
- ◆ **Volley, badminton**
- ◆ **Hand, basket, foot**
- ◆ **Natation**

Fait à le.....

Cachet du médecin

signature du médecin